

Lettre d'information NaTran

Vendredi 12 juin 2026

NaTran rappelle que la sécurité du réseau est sa priorité.

L'artère du Rhône a fait l'objet d'une inspection grâce au passage d'un piston instrumenté entre Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône) et Saint-Avit (Drôme). Les indications brutes récoltées par le piston doivent être maintenant progressivement traitées et confrontées à une analyse sur le terrain afin de permettre leur caractérisation.

Ces analyses s'appuient sur la réalisation de fouilles, c'est-à-dire la mise à découvert de la canalisation et son examen approfondi. Les réparations éventuellement nécessaires pourront ensuite être définies sur la base des enseignements de ces fouilles. L'objectif est de garantir l'intégrité de la canalisation une fois cette campagne achevée.

Ces opérations consisteront donc principalement en :

- la réalisation de fouilles pour vérifier les indications relevées lors de l'inspection;
- des réparations localisées, voire le remplacement de certaines sections si cela s'avère nécessaire.

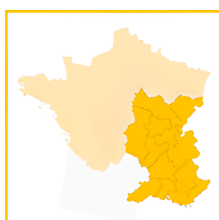
Ainsi, des travaux ont débuté depuis **lundi 08 juin 2026 sur la commune de Saint-Martin-de-Crau.**

- Des travaux de terrassement sont réalisés, à l'Est de la commune.
- Les travaux devraient durer environ 3 mois.

Des équipes NaTran seront présentes tout au long de ces interventions.

Il s'agit d'opérations maîtrisées, réalisées dans le respect des procédures réglementaires, en lien avec les autorités locales, qui en ont été informées. NaTran est pleinement mobilisé en coopération étroite avec les autorités pour mener ces opérations en toute sécurité.

En cas de question, le numéro suivant est à disposition :



Territoire Rhône Méditerranée
Départements concernés : 01, 03,
04, 05, 06, 07, 13, 21, 26, 30, 34, 38, 39,
42, 43, 58, 63, 69, 71, 73, 74, 83, 84, 89

0 800 24 61 02